

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier

N° 57 Automne2019

(Directeur de publication : Claude JOURNEE 45 Impasse des deux Colonnes 30900 Nîmes)

EDITORIAL

Le 5 juillet dernier a eu lieu, sous la canicule, notre assemblée générale, un important moment statutaire de notre association, étaient présents quelques élus dont Madame Barbusse représentant Monsieur le Maire de Nîmes empêché par un agenda trop chargé, Monsieur Lachaud Président de Nîmes-Métropole, Madame Fourquet élue municipale aux technologies de l'information et aux écoles numériques, ainsi que Monsieur Vautier chef de service eau assainissement de Nîmes- métropole.

Le conseil d'administration du comité de quartier, émanation directe de notre AG, quant à lui, a été élu lors de sa réunion du mardi 10 septembre 2019, de même que les diverses commissions ou groupe de travail.

Vous noterez (voir encadré ci-contre) qu'il n'y a pas eu de grands bouleversements à la tête de notre association. De fait, je remercie tous ceux qui pour la 5ème année, consécutive me font confiance, ainsi qu'à toute l'équipe.

Chose importante, lors de notre assemblée générale, quitus a été donné au rapport moral et financier.

Des questions diverses plus ou moins houleuses ont été ensuite soulevées, dont vous en trouverez un petit compte rendu dans ce journal.

Dans les plus houleuses, la question du prolongement du réseau d'assainissement, je sais que ce chantier créé beaucoup de gênes aux riverains en terme de bruit, poussière, mais aussi dans les déplacements. C'est aussi peut-être parce que nous ne sommes pas habitués à Camplanier à de tels gros chantiers. Je vous suis reconnaissant pour votre patience, le plus dur est fait, pensez au beau chemin que nous allons avoir après que la mairie nous l'aura regoudronné dernier trimestre 2019. Par contre je vous en supplie, je vous demande d'être indulgent envers les ouvriers qui font leur travail du mieux qu'ils peuvent, et ne font qu'exécuter le travail pénible pour lequel ils sont payés.

Beaucoup de choses restent à faire et les objectifs sont nombreux (sécurité, vitesse, stationnement, embellissements divers, etc.) notre unique but étant d'accroître le bien-être collectif.

Enfin, vous le savez tous, notre comité de quartier, je vous le rappelle chaque fois, est une association à but non lucratif, elle ne dispose pas de salariés, mais uniquement des bénévoles qui prennent de leur temps pour que le vivre bien "chez nous à Camplanier" ne soit pas un vain mot, je vous demanderai d'être solidaire.

Alors votre solidarité peut se manifester par votre modeste cotisation (10€ par famille minimum), rien ne vous empêche d'ailleurs, de donner davantage si vous l'estimez utile.

Nous vous en remercions par avance.

Les membres du bureau 2019 - 2020

Claude JOURNEE Président	06 43 89 06 84
David JACOB 1 ^{er} Vice Président	06 85 28 97 38
André CARRIERE Vice Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
François MILLET Secr. Adjoint	04 66 64 10 97
Michel WEBER Trésorier	04 66 21 35 60
Martine BERTELOITE Trés Adjoint	06 88 45 58 72

Laurent BLUM	04 66 64 76 01
Jean ESPUNY	04 66 62 25 49
Marjolaine FERMIN	06 85 15 35 27
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
José WILLIOT	04 66 38 94 13
Mathieu SALIN	06 03 45 15 98



Etaient présents les membres sortants à l'exception de ceux qui sont partis en vacances, ainsi que les élus et techniciens énumérés dans l'éditorial.

Compte rendu d'activité

Claude Journée rappelle l'enveloppe budgétaire de 100 000€ allouée aux 10 comités de Garrigue Ouest. Il précise la réalisation de 23 840€ de travaux dans le chemin pour la mandature écoulée.

A la suite d'une remarque sur l'absence d'une maison de quartier qui pourrait permettre diverses activités il nous est rappelé que la Maison des associations, à l'Agora, était à notre disposition. Nous faisons remarquer les problèmes liés à l'éloignement.

En fait, la question posée ramène une fois de plus sur le sujet des parcelles déconstruites. Malgré les refus réitérés par la Préfecture et la Mairie : Monsieur Millet, qui suit particulièrement ce dossier rappelle que son courrier du 11 février 2019 n'a pas eu de réponse... Toutefois la réponse du Ministre à la députée Françoise Dumas ne clôt pas définitivement le débat. (Voir blog Camplanier, pour la totalité des derniers documents <http://www.camplanier.org/blog/deconstruction-nouvel-episode.html>).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. (Voir journal N°56)

Rapport financier

Le bilan financier nécessite la rectification d'une erreur due à une coquille. Celle-ci éliminée, le bilan est approuvé.

En l'absence de Jean- Pierre Parneix, excusé, Claude Journée fait lecture du bilan de la section « Rando Camplanier » aussi positif que le dénivelé gravi durant l'année. Nous rappelons que l'activité randonnée s'autofinance.

Questions diverses

Claude journée et François Millet rappellent que les démarches entreprises depuis des années ont trouvé leur aboutissement par le raccordement d'une vingtaine de riverains au réseau d'assainissement collectif entre l'impasse de la Grotte et l'impasse Léonard.

Ce point entraîne de nombreuses questions posées au Président de Nîmes Métropole et à ses techniciens. (Coût du raccordement et de la PAC, majoration du prix de l'eau, montant des travaux incombant aux propriétaires...).

Il est répondu que les critères pris en compte sont fonction de l'opportunité, de la faisabilité et de la nécessité pour certains riverains de s'équiper en pompe de relevage. Monsieur Lachaud, précise que selon lui, l'extension d'un branchement en zone garrigue doit rester une exception. Toutefois l'accession au réseau d'assainissement collectif n'entraînera pas de modification du PLU.

Le cheminement joignant le Chemin de la Cigale à Castanet, le long de la RN 106, est propriété de l'état. Toutes les demandes le concernant sont à formuler à la DIRMED.

Il est demandé la pose d'un luminaire supplémentaire Impasse du Galinié. La demande enregistrée par Madame Barbusse sera faite au Conseil de quartier Garrigue Ouest.

La caméra située au bas du chemin serait opérationnelle. Cette question fait suite à des suspicions de trafics divers à son abord.

Pour ce qui est du goudronnage de la partie haute du chemin, Monsieur Lachaud confirme qu'il a tenu compte des remarques du comité de quartier concernant la chronologie des travaux. Ces derniers se réalisent autant que faire se peut sous forme de « tronçon glissant » afin de limiter les désagréments.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée pour faire place à un apéritif bien mérité dans l'attente du traditionnel repas.

Informations diverses

Des habitants, tous trois de longue date de notre quartier nous ont hélas quittés :

Que les familles de Madame Garrel, de Monsieur Poulhon et de Monsieur Duprielle trouvent ici l'expression de nos condoléances.

Quelques précisions sur les bus qui desservent notre quartier

Le réseau de transports en commun TANGO propose un service de taxis qui dessert notre quartier à des horaires bien précis et malheureusement que très rarement...

Toutefois, il est bon de savoir que vous paierez le prix d'un simple ticket de bus afin de vous rendre jusqu'au boulevard Jean Jaurès en taxi où il vous sera possible de prendre un autre bus avec ce même ticket.

Certains horaires en particulier le samedi sont uniquement réservables à la demande (par téléphone ou internet) au plus tard la veille car les bureaux de TANGO sont fermés le week-end.

Les horaires à la demande de semaine (voir la grille horaires aux arrêts) sont réservables jusqu'à deux heures avant votre trajet.

D'autre part un service de mini bus permet également aux enfants de se rendre à Jean Rostand tous les jours de la semaine, le même service est rendu pour leur retour en fin de journée.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous faire part de toute irrégularité de ces deux services.

Le service doit être fiable et ponctuel tout au long de l'année afin de gagner votre confiance. Dans le cas contraire, il est à craindre que vous n'y fassiez, à juste titre plus appel, mais surtout que celui-ci finisse de ce fait par être supprimé car pas utilisé pas les riverains. Aussi, nous comptons sur vos retours d'expériences afin que nous puissions les faire remonter aux services de Nîmes Métropole concernés avec qui nous travaillons en collaboration.



RANDO CAMPLANIER

La septième saison de « Rando camplanier » a débuté le jeudi 26 septembre dernier

Vous pouvez consulter le programme 2019- 2020 sur notre site et nous rejoindre si le cœur vous en dit.

Vous découvrirez des lieux tout à proximité de chez vous, paisiblement, à votre rythme. Vous ferez des rencontres, certainement de nouveaux amis...

Alors n'hésitez plus en joignant Jean- Pierre Parneix au 0670243342 ou bien jpparneix@yahoo.fr.

Du 19 au 21 septembre 2019, 18 marcheurs ont arpenté les chemins aux alentours de La Veyrune, dans un cadre somptueux et inconnu jusqu'alors pour certains. Bien entendu, et depuis onze séjours de ce type, nous étions dans la découverte, la bonne humeur, entre genêts et bruyères, comme le chantait si bien Jean Ferrat.

Tout le groupe a apprécié l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, les produits du terroir qui ont été servis et le dénivelé positif tout comme les apéritifs qui ont été absorbés sans modération...

Jumelage Lapcha- Camplanier

« Je souhaitais tout naturellement vous donner des nouvelles du petit village de Lapcha au Népal pour lequel vous avez apporté votre contribution après le séisme dont il a été victime.

Les travaux à l'école sont terminés et vous avez sans doute vu sur notre blog les photos des réalisations.

Je retourne au Népal en novembre prochain et j'ai eu la possibilité cet été de passer une journée avec Buddhi, originaire de Lapcha et qui est notre correspondant là bas. Même s'il reste encore du travail à réaliser au village, tout comme dans le pays entier, les choses évoluent positivement.

J'organiserai une nouvelle manifestation prochainement afin de poursuivre l'action entreprise.

Vous en serez bien entendu informés.

Dans l'attente, Buddhi vous remercie chaleureusement, au nom de ses compatriotes pour votre soutien et votre aide ».

L'historique du prolongement du tout à l'égout dans Camplanier



COMITE DE QUARTIER I CAMPLANIER

45 Impasse des deux colonnes 30900 Nîmes

Tél. : 06 43 89 06 84

Mail : claud.journee@wanadoo.fr

Une histoire de Tout à l'Égout dans le quartier

Certains d'entre-vous doivent se souvenir d'une action entreprise au début des années 2000, visant à essayer d'obtenir de la ville de Nîmes une extension du réseau de tout à l'égout entre la RN 106 et l'impasse de la Grotte.

A l'époque, un sondage avait été initié par le comité de quartier pour vérifier l'intérêt des habitants à disposer de cet équipement supplémentaire.

Le résultat de ce sondage fut alors mitigé. Certains se satisfaisaient pleinement de leur dispositif d'assainissement individuel (fosse septique) et du coût réduit de l'eau potable qui va avec. D'autres craignaient une densification de l'urbanisation dans ce quartier préservé. Seuls les habitants de la partie basse de ce secteur, immédiatement en amont de l'impasse de la Grotte, manifestaient collectivement un vif intérêt pour le tout à l'égout.

S'en suivit alors une pétition organisée en 2010 par plusieurs d'entre eux, pour essayer d'obtenir une extension d'environ 200 m au départ de l'impasse de la grotte. Celle-ci ayant reçue l'aval d'une grande majorité des habitants concernés, le projet reçu le soutien du comité de quartier et fut présenté en 2012 à Nîmes Métropole, autorité devenue compétente.

Mais malgré nos demandes réitérées, cette demande n'aboutit pas, Nîmes Métropole nous répondant invariablement qu'étant classé en N2 au titre du Plan Local d'Urbanisme, il n'était pas possible de déroger en procédant à cette extension dans un secteur où l'assainissement individuel (fosse septique) était prescrit.

Puis les années ont passé, le PLU a évolué, maintenant néanmoins le caractère naturel de ce secteur, la «PAC» participation financière exigible pour ce type de réseau a été créée, ouvrant la possibilité d'être demandée aux maisons existantes. Les élus ont également changé.

En tout cas, la détermination des habitants concernés n'ayant pas faibli, une nouvelle demande était présentée... Une nouvelle réponse négative nous était encore faite par Nîmes Métropole en 2017.

Puis arrive 2019. Et M. Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole, bien au courant de notre projet, nous fait savoir que le dossier technique a été remis sur l'établi, que des études sont en cours, pour une extension du réseau depuis l'impasse de la grotte jusqu'au niveau de l'impasse Léonard. Et que ces travaux pourraient être retenus, dès lors que ce projet recueillerait l'adhésion des familles concernées !

Ni une ni deux, le comité de quartier, par la voie de M. Claude Journée son Président et de M. François Millet, s'est alors chargé de contacter la totalité des habitants concernés, environ 25. Une réunion a également été organisée, à l'issue de laquelle l'accord de l'immense majorité était obtenu. La seule réponse négative provenait d'un nouvel arrivant dans le quartier, qui venait de refaire totalement son installation individuelle. Logique.

Devant une telle unanimité, Nîmes Métropole a alors inscrit au budget ces travaux d'extension du tout à l'égout, qui ont démarré début juillet 2019, à notre grande satisfaction.

Enfin, l'histoire devrait bien se terminer, puisque la ville de Nîmes a accepté de différer la réfection de la chaussée après la fin de ces travaux de tout à l'égout. Cerise sur le gâteau !

Un bel exemple de coordination des travaux, et aussi de détermination de quelques-uns.

Le comité de quartier se félicite de cette belle réalisation. Et remercie les élus et les techniciens de Nîmes Métropole.

Le Président du CQ de Camplanier



La fibre optique...Encore un peu de patience !

Juste avant notre dernière Assemblée Générale, ORANGE nous a, enfin, fait parvenir un document nous présentant les dates d'éligibilité de toutes les adresses du quartier.

Ce document est trop important pour le mettre sur ce journal.

Vous pouvez le consulter sur le blog de notre site INTERNET à l'adresse :

<http://www.camplanier.org/blog/dernieres-nouvelles-de-la-fibre-optique.html>

www.camplanier.org

C'est le site INTERNET de votre quartier.

Destiné à vous informer mais aussi à échanger, communiquer. N'hésitez pas à le consulter pour être au courant de tout ce qui se passe chez nous à Camplanier.

Faites-nous parvenir votre adresse Mail, vous pourrez alors vous abonner à notre Newsletter et recevoir encore plus d'informations.

Un compte **Face Book**, « **Camplanier à Nîmes, votre quartier** » a également été ouvert afin de vous permettre de dialoguer entre nous.

**Afin que vous puissiez les reconnaître lorsque vous les croisez dans notre chemin,
Voici le trombinoscope du Conseil d'Administration du Comité de Quartier :**



Claude JOURNEE
Président



David JACOB
1^{er} Vice Président



André CARRIERE
2ieme Vice Président



Jean-Pierre CANCEL
Secrétaire



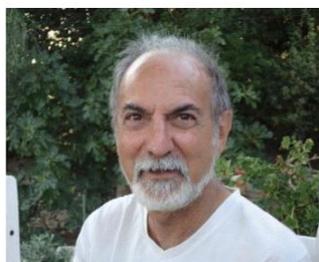
François MILLET
Secrétaire adjoint



Michel WEBER
Trésorier



Martine BERTELOTTE
Trésorière adjointe



Jean ESPUNI



Marjolaine FERMIN



Mathieu SALIN



Denis REYNAUD



José WILLIOT

**Le Comité de Quartier de Camplanier vous invite
à venir écouter la**

Chorale du Comité de Quartier de la Placette

**Le samedi 5 octobre à partir de 18H30
au cours d'un apéritif dinatoire.**

Salle de la Cigale.

**Entrée libre, et pour ceux qui le désirent, vous pouvez
aussi amener quelques chose à grignoter !**

Le Comité offrira les boissons.



Contact : 06 85 15 35 27 ou 06 88 45 58 72

Pour les retardataires, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... **PRENOM**.....

Adresse.....

Adresse Mail **Signature**.....

Ci-joint, un chèque de 10€ par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).